

Communiqué de presse
22 décembre 2005

Distrigaz adopte une charte de Corporate governance
conformément au Code belge de gouvernance d'entreprise

Au cours de sa réunion du 21 décembre, le Conseil d'administration de Distrigaz a approuvé sa charte de Corporate governance, et ce, conformément au Code belge de gouvernance d'entreprise publié le 9 décembre 2004.

Cette charte décrit notamment les relations de l'entreprise avec ses actionnaires, les rôles respectifs du Conseil d'administration, de son Président, de l'Administrateur délégué et son équipe de Direction, ainsi que les missions des différents Comités constitués.

Le texte complet de la charte sera consultable dès le 28 décembre prochain sur le site internet de Distrigaz (www.distrigaz.be), sous la rubrique "Corporate Governance".

Note aux rédacteurs :

***Distrigaz SA** est une entreprise européenne de négoce de gaz naturel. Forte de 75 ans d'expérience, Distrigaz a noué un véritable partenariat avec ses clients – industries, sociétés de distribution, producteurs d'électricité et revendeurs de gaz naturel – en vue de leur offrir des solutions complètes et sur mesure à prix concurrentiel, combinant flexibilité et sécurité d'approvisionnement en gaz naturel.*

Pour répondre aux attentes de ses clients, Distrigaz déploie plusieurs activités : vente et trading de gaz naturel (arbitrage), vente de capacités de transit et de transport international, vente et transport maritime de GNL.

Distrigaz fait partie de SUEZ, un groupe international industriel et de services, actif dans l'énergie et l'environnement.

Personnes de contact

Presse :

Thierry Rotsart

tél: +32 (0)2 557 31 56

fax: +32 (0)2 557 31 03

e-mail: thierry.rotsart@distri.be

Relations investisseurs :

Yves Vercammen - CFO

tél: +32 (0)2 557 30 42

fax: +32 (0)2 557 31 04

e-mail: yves.vercammen@distri.be

Jan Van Brabant

tél: +32 (0)2 518 65 99

fax: +32 (0)2 518 62 85

e-mail: jan.vanbrabant@distri.be

Autres langues

Ce communiqué de presse est également disponible en néerlandais et en anglais.

Vous pouvez le consulter sur le site web de Distrigaz : www.distrigaz.be